

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## Séance du 23 octobre 2024

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

ID : 058-265801944-20241023-DEL23102024\_01-DE

Seconde convocation suite à l'absence de quorum lors de la séance du 17 octobre 2024 et d'un ordre du jour inchangé.

**Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.**

**Effectif légal : 7**

**Procuration : 1**

**Présents (7) :**

Martine Mazoyer, Vice-Présidente  
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué  
Guillaume LARGERON, Conseiller Municipal  
Jacqueline Pasin, Administratrice  
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice  
Nathalie Gemza, Administratrice  
Gérard Ferrand, Administrateur

**Excusés (6) :**

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer  
Hervé Barsse, Conseiller Municipal  
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale  
François Diot, Conseiller Municipal  
Roger Clay, Administrateur  
Michèle Roy, Administratrice

**DEL23102024-01**

### DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE 2024 SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

Exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,  
Vu la délibération DEL11042024-07 du 11/04/2024 d'adoption de l'EPRD 2024 du SSIAD,

Considérant la modification nécessaire à la répartition des crédits entre chapitres budgétaires, notamment pour prendre en compte un besoin de financement complémentaire sur le chapitre 016 à budget constant,

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :**

- D'approuver la décision modificative n° 1 du budget annexe 2024 du Service de Soins Infirmiers à Domicile, voté par chapitre selon le récapitulatif suivant :

#### SECTION FONCTIONNEMENT - Dépenses

CHAPITRE/NATURE	LIBELLE	MONTANT
012 - 64788	Autres charges sociales	- 7 000 €
016 - 61681	Assurance maladie, maternité et accident du travail	+ 7 000 €
TOTAL DEPENSES		0 €

Adopté à l'unanimité par 8 voix (dont 1 procuration).

La Vice-Présidente,  
Martine Mazoyer